



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

ELECTION EUROPÉENNE
DU 26 MAI 2019

COMMUNE D'ABLON-SUR-SEINE

Adresse des emplacements d'affichage

OBLIGATOIRE

1^{ère} adresse :

Face au Centre Culturel "Espace Alain Poher"
7 avenue Auguste Duru

FACULTATIF

1^{ère} adresse :

Place de la Mairie (16 rue du Maréchal Foch)

2^{ème} adresse :

Sentier de la Courre aux Lièvres



Élection des représentants au Parlement européen du 26 mai 2019

Commune d'ALFORTVILLE

Emplacements d'affichage obligatoires :

- 1 : Mairie – Salle Joseph Franceschi
- 2 et 3 : Salle du Dahomey A et B – 2 bis rue des Camélias
- 4 : Salle Municipale 148 rue Paul Vaillant Couturier
- 5 : Pole Culturel – Salle de Convivialité – Parvis des Arts
- 6 et 7 : Ecole Elémentaire Victor Hugo A et B – 28 rue Jules Guesde
- 8 : Ecole Maternelle Victor Hugo – 39 rue des Ecoles
- 9 : Ecole Maternelle Denis Forestier – 22 rue Micolon
- 10 et 11 : Ecole Elémentaire Octobre A et B – 76 rue Marcelin Berthelot
- 12 : Ecole Maternelle Octobre – 2 rue de Seine
- 13 : Salle Blairon – 94 rue Véron
- 14 et 15°: Ecoles Maternelle et Réfectoire Barbusse – 56 et 54 rue P.V. Couturier
- 16 : Ecole Elémentaire Pierre Bérégovoy – 2 mail Jacques Prévert
- 17 et 19 : Ecoles Elémentaire et Maternelle Etienne Dolet – 23 et 25 rue Etienne Dolet
- 18 : Réfectoire Ecole Etienne Dolet – Rue des Violettes
- 20 et 21 : Ecole élémentaire Montaigne - Préau - 2 rue de Bordeaux
Ecole Maternelle S.Franceschi – Rue de Bordeaux
- 22 : Ecole Maternelle Lacore Moreau – 5 allée des Jardins
- 23 : Ecole Maternelle Louise Michel – Allée de la Commune
- 24 : Ecole Maternelle Pauline Kergomard – Allée du 8 mai 1945
- 25 : Conservatoire de musique – Allée du 8 mai 1945
- 26 : Ecole Primaire Montaigne (Réfectoire) – Place San Benedetto Del Tronto



*Élection des représentants au Parlement européen
Du 26 mai 2019
COMMUNE D'ARCUEIL*

CANTON N°2 : CACHAN

11^{ème} CIRCONSCRIPTION

***EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL
10 EMBLEMES***

10 EMBLEMES OBLIGATOIRES

NOMBRE	BUREAU DE VOTE	IMPLANTATION
1	BUREAU 1	Hôtel de Ville Avenue Paul Doumer
2	BUREAU 2	Barbusse Devant l'école rue Henri Barbusse
3	BUREAU 3 et BUREAU 4	54/56 Avenue Vladimir Ilitch Lénine
4	BUREAU 5	Avenue Président Salvador Allende
5	BUREAU 6	Rue du Général de Gaulle A côté de l'école primaire Aimé Césaire
6	BUREAU 7	Rue du Général de Gaulle A côté de l'école maternelle D.CASANOVA
7	BUREAU 8 et BUREAU 9	Place Poënsin (bas des marches de l'école Ferry Primaire)
8	BUREAU 10	Avenue de la Convention Devant l'école maternelle Louise Michel
9	BUREAU 11	Place Jean Macé Entre l'école Jean MACE -A- et l'école Jean MACE - B
10	BUREAU 12	Avenue Gabriel Péri Devant l'école maternelle P.Kergomard



VILLE DE



Boissy-Saint-Léger, le 20 mars 2019

*Chef-lieu de Canton
(Val-de-Marne)*

Affaires générales

Nos/Réf. : 2019.79 - AM/KR

Dossier suivi par : Karine RIOTTE

Karine.riotte@ville-boissy.fr

01.45.10.61.17

Election des représentants²⁰¹⁹ au Parlement européen du 26 mai 2019

Adresses des emplacements d'affichage obligatoires :

- Bureau de vote n° 1 – 6 rue de Sucy
- Bureau de vote n° 2 – Groupe scolaire Amédée Dunois – 18, rue de Sucy
- Bureau de vote n° 3 – Ecole du Bois-Clary – 38, avenue Louis Wallé
- Bureau de votes n° 4 – Ecole des Châtaigniers – 35/37, avenue des Châtaigniers
- Bureau de vote n° 5 – 23, boulevard de la Gare
- Bureau de vote n° 6 et 7 – Groupe scolaire Jacques Prévert – Rue Jacques Prévert
- Bureau de vote n° 8 – Ecole Jean Rostand, primaire A – Allée de la Fin de la Guerre d'Algérie
- Bureau de vote n° 9 – Ecole Jean Rostand, primaire B – 2, allée Jean Rostand

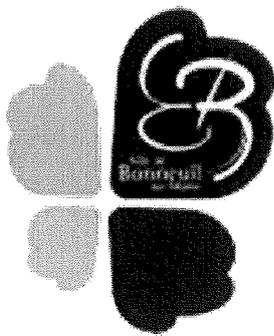
Adresses des emplacements d'affichage facultatifs :

- Avenue Charles de Gaulle, devant l'ensemble sportif Maurice Prévault
- Rue Henri Legros, dos à la maison de retraite
- Rue de Sucy – parking du Clary

Mairie

7, boulevard Léon Révillon - 94477 BOISSY-SAINT-LÉGER CEDEX

Tél. : 01 45 10 61 61 - www.ville-boissy-saint-leger.fr - Courriel : Info@ville-boissy.fr



Elections des représentants au Parlement européen du 26 mai 2019

Adresses des emplacements d’Affichage

1°) - DEVANT LES BUREAUX DE VOTE (OBLIGATOIRE)

- 1- CENTRE DE LOISIRS LANGEVIN WALLON – 10 avenue Auguste Gross
- 2- MATERNELLE JOLIOT CURIE (Ex. Rue du Colonel Fabien) – Allée Joliot Curie
- 3- MATERNELLE CASANOVA – Rue Romain Rolland
- 4- GYMNASSE LANGEVIN WALLON – 1 rue Victor Hugo
- 5- MATERNELLE ROMAIN ROLLAND – Rue Romain Rolland
- 6- PRIMAIRES ROMAIN ROLLAND A & B – Rue Romain Rolland
- 7- MATERNELLES A/E COTTON B1 & B2 – Avenue de la République
- 8- MATERNELLE HENRI ARLES – 1 Rue Auguste DELAUNE

2°) - EMBLEMES SPÉCIAUX D’AFFICHAGE ÉLECTORAL (FACULTATIF)

- 1- Angle avenue de Paris - Rue du Mont Mesly



www.bry94.fr

ELECTION DES REPRESENTANTS

AU PARLEMENT EUROPEEN

DU 26 MAI 2019

EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE

BRY-SUR-MARNE

Obligatoires : 9

1 Grande rue Charles de Gaulle	Hôtel de ville (Bureau 1)
23-25 rue Daguerre	Ecole Louis Daguerre (Bureau 2)
68 rue de la République	Groupe scolaire Etienne de Silhouette Ecole élémentaire (Bureau 3)
37 rue Aristide Briand	Groupe scolaire Etienne de Silhouette Ecole maternelle (Bureau 4)
26 boulevard Galliéni	Groupe scolaire Henri Cahn Salle de classe et préau (Bureaux 5 et 6)
4 rue Jules Ferry	Ecole maternelle Jules Ferry (Bureau 7)
11 avenue Georges Clemenceau	Gymnase Georges Clemenceau (Bureau 8)
28 rue des Tournanfis	Médiathèque Jules Verne (Bureau 9)
23 rue du 2 décembre 1870	Ecole maternelle Paul Barilliet (Bureau 10)

Facultatifs : 0



ELECTION DES REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT EUROPÉEN DU 26 MAI 2019

EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL

Emplacements d'affichage OBLIGATOIRES

1^{er} emplacement	Hôtel de Ville Rue Camille Desmoulins Bureau n°1
2^{ème} emplacement	Hôtel de Ville Rue Galliéni Bureau n°2
3^{ème} emplacement	Gymnase Ecole de la Plaine 15, rue François Rude Bureaux n°3 et 4
4^{ème} emplacement	Groupe scolaire du Coteau, (entrée bas) 119-123 Rue Etienne Dolet Bureaux n°5, 6 et 14
5^{ème} emplacement	Ecole Elémentaire Paul Doumer 80, rue du Président Wilson Bureaux n°7 et 8
6^{ème} emplacement	Ecole Maternelle Pont Royal 15, rue du Pont Royal Bureau n°9
7^{ème} emplacement	Groupe Scolaire Carnot 64, avenue Carnot Bureaux n°10 et 11
8^{ème} emplacement	Ecole Elémentaire Belle Image 19 rue Amédée Picard Bureaux n°12,15 et 16
9^{ème} emplacement	Ecole Maternelle de la Plaine Carrefour des Poulets Bureau n°13
10^{ème} emplacement	Crèche du Petit Poucet Place du Millénaire Bureau n°17

Emplacements d'affichage FACULTATIFS

- 1 - Avenue Dumotel, Stade Municipal
- 2 - Avenue Aristide Briand, Cité Jardins
- 3 - Avenue de l'Europe, Près de la piscine
- 4 - Boulevard de la Vanne, face à la rue Fauré Beaulieu



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



ELECTION DES REPRESENTANTS AU PARLEMENT EUROPEEN DU 26 MAI 2019

LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE

EMPLACEMENTS OBLIGATOIRES

- 1) Bureau N° 1 - Mairie de Champigny sur Marne - 14 rue Louis Talamoni
- 2) Bureau N° 2 - Salle d'Escrime -163 rue Diderot
- 3) Bureau N° 3 - LCR Angle Chemin de La Planchette - Avenue Roger Salengro
- 4) Bureaux N° 4 et 5 - Ecole Maternelle Maurice Denis - rue Maurice Piroolley
- 5) Bureau N° 6 - Ecole Maternelle Marcel Cachin - 87 rue Diderot
- 6) Bureau N° 7 - Ecole Primaire Marcel Cachin - 5 avenue d'Alsace Lorraine
- 7) Bureau N° 8 - CMA Jean Vilar - 52 rue Pierre -Marie Derrien
- 8) Bureaux N° 9 et 10 - Ecole Maternelle Jacques Decour - 37 rue du Dr Roux
- 9) Bureau N° 11 - Ecole Maternelle Georges Politzer - 9 rue Gaston Soufflay
- 10) Bureaux N° 12 et 13 - Ecole primaire Henri Bassis - 77 rue du Monument
- 11) Bureau N° 14 - Gymnase Pascal Tabanelli - 11 rue de Musselburgh
- 12) Bureau N° 15 - LCP Jean Morlet - 19/21 rue Albert Thomas
- 13) Bureau N° 16 - Ecole Maternelle Jeanne Vacher - 89 rue de Musselburgh
- 14) Bureaux N° 17 et 41 - Ecole Maternelle Irène Joliot Curie - 2 rue Irène Joliot Curie
- 15) Bureau N° 18 - Centre de Loisirs Joliot Curie - angle rue Prairial/Bd Gabriel Peri
- 16) Bureau N° 19 - Ecole Maternelle Danièle Casanova -10 avenue Danièle Casanova
- 17) Bureau N° 20 - Ecole Maternelle Albert Thomas - 46 rue Charles Fourier



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



- 18) Bureau N° 21 - Ecole Primaire Albert Thomas -54 rue Karl Marx
- 19) Bureau N° 22 - Ecole Maternelle Eugénie Cotton - 500 rue de Bernaü
- 20) Bureau N°23 - Gymnase Jesse Owens – Côté Avenue Maurice Thorez
- 21) Bureau N°24 - Collège Paul Vaillant Couturier - 20 rue Paul Vaillant Couturier
- 22) Bureau N°25 - Ecole Maternelle Paul Vaillant Couturier - 54 rue des Bas Clayaux
- 23) Bureaux N°26 et N° 27- Ecole Primaire Romain Rolland A - 2 rue Paul Bert
- 24) Bureau N°28 - Ecole Maternelle Romain Rolland - 2 rue des Ormeaux
- 25) Bureau N°29 - Gymnase Simone Jaffray - 16/18 rue Parmentier
- 26) Bureaux N°30 et N°31 - Ecole Maternelle Maurice Thorez - 20 avenue du 11 novembre 1918
- 27) Bureau N°32 - Centre de Loisirs Anatole France - 92 avenue Boileau
- 28) Bureaux N°33 et N°34 - Ecole Maternelle Jacques Solomon 2 - rue Jacques Solomon
- 29) Bureaux N° 35 et 38 - Gymnase Maurice Baquet - 7 rue Maurice Baquet
- 30) Bureaux N° 36 -37 et 39 - Ecole Maternelle Léon Frapié - 1 rue des Génétrais
- 31) Bureau N° 40 - Salle René Rousseau- 48 rue Jules ferry
- 32) Bureau N°42 - Maison Pour Tous du Bois L'Abbé - 6 Place Rodin
- 33) Bureau N°43 - CMA Gérard Philipe - 54 boulevard du Château



ELECTIONS DES REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT EUROPÉEN DU 26 MAI 2019

COMMUNE DE CHARENTON-LE-PONT

LISTE DES EMPLACEMENTS DES PANNEAUX D’AFFICHAGE

BUREAUX 1 ET 19	devant l'Espace Toffoli 12 rue du cadran – angle rue Victor Hugo
BUREAU 2	face à l'hôtel de ville 48 rue de Paris
BUREAU 3	face à l'école maternelle des 4 vents 24 rue Gabriel Péri
BUREAU 4	devant le restaurant scolaire Aristide Briand 1 bis avenue Jean Jaurès
BUREAUX 5 ET 6	devant l'école primaire Aristide Briand 2 place Aristide Briand
BUREAU 7	devant l'école primaire Aristide Briand 4 avenue Anatole France
BUREAU 8	face à l'école maternelle Conflans 26 rue de Conflans
BUREAUX 9 ET 10	devant le CES 19 rue de la Cerisaie
BUREAU 11	face école primaire Valmy angle rue de Valmy – rue Marius Delcher
BUREAUX 12 ET 17	devant l'école maternelle Valmy avenue Winston Churchill
BUREAUX 13 ET 14	devant l'école maternelle Port aux Lions 4 rue du Port aux Lions
BUREAU 15	devant l'école maternelle de la Cerisaie Rue Paul Eluard
BUREAU 16	devant l'école primaire Robert Desnos 1 rue Robert Grenet
BUREAUX 18 ET 20	devant l'école primaire Pasteur 1 rue Jean Moulin

Election des représentants au Parlement européen du 26 mai 2019

Commune de CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE

EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE

OBLIGATOIRES

<u>1^{er} Bureau</u>	}	Théâtre Roger Lafaille – 11 rue du Maréchal Leclerc
<u>2^{ème} Bureau</u>		
<u>3^{ème} Bureau</u>	}	Groupe scolaire Jacques Doré – rue Durmersheim
<u>4^{ème} Bureau</u>		
<u>5^{ème} Bureau</u>	}	Fort de Champigny – 140 bis rue Aristide Briand
<u>6^{ème} Bureau</u>	}	Groupe Scolaire Le Moulin à Vent – Avenue Claude Debussy
<u>7^{ème} Bureau</u>		
<u>8^{ème} Bureau</u>	}	Salle Cordelle – 8 avenue de Chagny
<u>9^{ème} Bureau</u>	}	Groupe Scolaire Rousseau – Avenue Claire
<u>10^{ème} Bureau</u>		
<u>11^{ème} Bureau</u>	}	Groupe Scolaire les Hauts de Chennevières – rue Clément Ader
<u>12^{ème} Bureau</u>		

FACULTATIFS

- 08 – Place du 8 mai 1945
- 09 – Square du Pont (entre la rue du Pont et la rue de l'Étape)
- 10 – 41, Avenue de la Gare (face à l'ancienne gare)
- 11 – Rue Rabelais (face à la rue Clément Ader)
- 12 – Route du Plessis Trévisé (face à la Villa Picardie)



Commune de CHEVILLY-LARUE

Elections européennes du 26 mai 2019

Emplacements obligatoires et facultatifs d'affichage

Emplacements obligatoires d'affichage (7)

- 1 / avenue du Général de Gaulle, THEATRE ANDRE MALRAUX (bureau de vote)
- 2 / angle avenue Franklin Roosevelt et avenue Jacques Brel, MAISON DE QUARTIER LEO FERRE (bureau de vote)
- 3 / avenue Franklin Roosevelt, GROUPE SCOLAIRE PIERRE ET MARIE CURIE (bureau de vote)
- 4 / rue du Nivernais, GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT (bureau de vote)
- 5 / avenue de la Croix du Sud, GROUPE SCOLAIRE PASTEUR (bureau de vote)
- 6 / rue du Rouergue, ECOLE MATERNELLE SALVADOR ALLENDE (bureau de vote)
- 7 / avenue Edouard Branly, ECOLE MATERNELLE JACQUES GILBERT COLLET (bureau de vote)

Emplacements facultatifs d'affichage (0)



VILLE DE CHOISY-LE-ROI

Election des représentants au Parlement européen du 26 mai 2019

Adresse des emplacements d'affichage

Emplacements à proximité des bureaux de vote

1. Hôtel de Ville - Bureau 1
Place Gabriel Péri - Entrée du parc - rue Waldeck Rousseau
2. Le Royal -- Bureau 2
13 av Anatole France - entrée du Parc de l'Hôtel de Ville, Avenue Anatole France
3. Bourse du Travail – Bureau 3
27 Bd des Alliés
4. Ecole Maternelle et Primaire Blanqui - Bureaux 4, 5, 6
19 et 25 rue Auguste Blanqui
5. Ecole Maternelle Marcel Cachin - Bureau 7
37 rue Sébastopol
6. Ecole Maternelle Eugénie Cotton - Bureau 8
6/8 rue G. Clémenceau
7. Ecole primaire Noblet – Bureau 9
23 rue Paul Carle (angle rue Paul Carle et rue Marcel David)
8. Ecole maternelle Noblet – Bureau 10
16 rue Armand Noblet (angle rue Noblet et Avenue de la république)
9. Maison Pour Tous – Bureau 11
30 avenue de Newburn
10. Ecole Paul Langevin - Bureaux 12 et 13
Angle rue Robert Peary et Avenue. Anatole France
11. Ecole Joliot Curie - Bureaux 14 et 15
104 avenue d'Alfortville
12. Ecole Victor Hugo – Bureaux 16 et 17
11 rue Victor Jérôme -
13. Ecole Maternelle Casanova – Bureaux 18 et 21
49 rue de la Paix
14. Ecole Jean Macé – Bureaux 19 et 20
80 rue de la Paix
15. Médiathèque Aragon - Bureau 22
17 rue Pierre Mendès France – (quai Fernand Dupuy sous la Médiathèque)



ELECTION DES REPRESENTANTS
AU PARLEMENT EUROPEEN
26 mai 2019

Commune de CRETEIL

EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE

Bureaux 01-02	HOTEL DE VILLE Place Salvador Allendé
Bureau 03	ECOLE MATERNELLE PIERRE MENDES FRANCE Place Mendès France
Bureau 04	ECOLE MATERNELLE GASTON DEFFERRE 5 rue Georges Ohm
Bureau 05	MAISON DE QUARTIER DU PORT 17 mail Salzgitter
Bureau 06	ECOLE ELEMENTAIRE DE LA SOURCE Square des Griffons
Bureau 07	SALLE AIME CESAIRE 48 avenue Magellan
Bureau 08	ECOLE ALAIN GERBAULT 1 Rue Charles Gounod
Bureau 09	ECOLE MATERNELLE CHATEAUBRIAND Avenue Corvisart
Bureaux 10-11	GROUPE SCOLAIRE ALLEZARD 52 avenue du chemin de Mesly
Bureau 12	ECOLE ELEMENTAIRE JOSE MARIA DE HEREDIA 4 allée Tristan Bernard



Bureau 13	ECOLE ELEMENTAIRE CHARLES PEGUY 4 boulevard Pablo Picasso
Bureau 14	ECOLE ELEMENTAIRE BLAISE PASCAL 1 allée Nicolas Poussin
Bureaux 15-16	GROUPE SCOLAIRE GASPARD MONGE Boulevard du Montaigut
Bureau 17	ECOLE ELEMENTAIRE LEO LAGRANGE Avenue du Maréchal Lyautey
Bureau 18	CONSERVATOIRE MARCEL DADI 2 rue Maurice Déménitroux
Bureaux 19-20	GROUPE SCOLAIRE FELIX EBOUE Rue Thomas Edison
Bureau 21	ECOLE MATERNELLE JEANINE LE CLEAC'H 20 place des Bouleaux
Bureaux 22-24	GROUPE SCOLAIRE CHARLES BEUVIN 4 Rue Henri Koch
Bureau 23	RPA du HALAGE 55 quai du Halage
Bureau 25	LOCAUX COMMUNS RESIDENTIELS 17 rue de Bonne
Bureau 26	GYMNASE DES BUTTES 45 avenue Sainte Marie
Bureau 27	COLLEGE PLAISANCE 97 avenue Laferrière
Bureau 28	ECOLE MATERNELLE VICTOR HUGO 4 rue Paul-François Avet
Bureau 29	MAISON DU COMBATTANT Place Henri Dunant
Bureaux 30-31	GYMNASE VICTOR HUGO / SALLE POLYVALANTE RENE RENAUD Rue des Ecoles



Bureau 32	ECOLE ELEMENTAIRE VICTOR HUGO 7 avenue de la République
Bureau 33	ECOLE MATERNELLE ALBERT CAMUS 137 rue de Brie
Bureaux 34-36	GROUPE SCOLAIRE DES GUIBLETS 80 boulevard John Kennedy
Bureaux 35-37	GROUPE SCOLAIRE PAUL CASALIS 20 rue Henri Doucet
Bureaux 38-39	GROUPE SCOLAIRE DU JEU DE PAUME 63 boulevard John Kennedy
Bureaux 40-41	GROUPE SCOLAIRE SAVIGNAT Allée de la Côte d'Or
Bureaux 42-43	GROUPE SCOLAIRE DE LA HABETTE 12 rue du Docteur Ramon
Bureau 44	CENTRE SOCIOCULTUREL MADELEINE REBERIOUX 27 avenue François Mitterrand
Bureau 45	ECOLE DES SARRAZINS 51-63 rue des Sarrazins

EMPLACEMENTS FACULTATIFS :

- **EGLISE DE CRETEIL (avenue de Verdun)**
- **METRO UNIVERSITE**



COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

Élection des Représentants au Parlement Européen
Du 26 mai 2019

EMPLACEMENTS OBLIGATOIRES D’AFFICHAGE ELECTORAL

N° LIEU	ADRESSE	BUREAU
HOTEL DE VILLE	4 ESPLANADE LOUIS BAYEURTE	1
ECOLE VICTOR DURUY	7 RUE DE JOINVILLE	2, 4
MDCVA	16 RUE DU RD PERE LUCIEN AUBRY	3
ECOLE PASTEUR	3 RUE PIERRE DULAC	5, 6 17
ECOLE JULES FERRY	64 RUE ROUBLLOT	7, 8, 11
UDSM EX MEDICO-PEDAGOGIQUE	40 AV. DE STALINGRAD	9, 10
STADE ANDRE LAURENT	23 RUE SAINT GERMAIN	12
ECOLE H. WALLON	46 RUE DE LA FONTAINE	13, 27, 33
ECOLE MICHELET	1 RUE MICHELET	14
ECOLE PIERRE DEMONT	64 RUE DE LATTRE DE TASSIGNY	15
CONSERVATOIRE MUNICIPAL	23 RUE DU CLOS D’ORLEANS	16
ECOLE R. ROLLAND	ALLEE MAXIME GORKI	18, 19
ESPACE INTERGENERATIONNEL	15 BIS RUE JEAN MACE	20
ECOLE P. LANGEVIN	3 RUE PAUL LANGEVIN	21, 28
ECOLE J. ZAY	80 RUE DE LA FONTAINE	22, 23
ECOLE E. VAILLANT	2 RUE EDOUARD VAILLANT	24, 25, 26
FOYER AMBROISE CROIZAT	64 RUE JULES FERRY	29, 30
ECOLE MATERNELLE MOT	1 BD ANDRE BASSÉE	31
FOYER GASTON CHARLE	6 RUE GASTON CHARLE	32

Votre interlocutrice :
Michèle Chabrèle

Election des représentants au Parlement européen du 26 mai 2019

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS A L’AFFICHAGE ÉLECTORAL

Les emplacements obligatoires réservés à l’affichage électoral situés à proximité des lieux de vote, sont fixés comme suit :

- 1 - 1, place Pierre et Marie Curie – Hôtel de ville - 1^{er} bureau
- 2 - 2, avenue du Parc des Sports - Centre de loisirs du Parc des sports - 2^{ème} bureau
- 3 - 20, avenue de la République – Gymnase Barbara - 3^{ème} bureau
- 4 - 1/3, rue du Docteur Emile Roux - Foyer restaurant des anciens - 4^{ème} bureau
- 5 - allée de la Grenouillère - école maternelle des Blancs Bouleaux - 5^{ème} bureau
- 6 - rue des Fournières - école maternelle des Tulipes - 6^{ème} bureau
- rue des Fournières - école élémentaire des Frères Lumière - 7^{ème} bureau
- 7 - rue du docteur Charcot – salle polyvalente des Marguerites - 8^{ème} bureau
- 8 - avenue de la Paix – centre de loisirs des Marguerites - 9^{ème} bureau
- avenue de la Paix – centre de loisirs des Marguerites - 10^{ème} bureau
- 9 - 41, rue Maurice Ténine - Ferme de Cottinville - 11^{ème} bureau
- 10 - 14-16, mail Stéphane Hessel - école maternelle des Coquelicots – 12^{ème} bureau
- 11 - allée du Puits - école élémentaire Robert Doisneau - 13^{ème} bureau
- 12 - 3 bis, rue Auguste Daix - école maternelle des Capucines - 14^{ème} bureau
- 13 - 18, rue Auguste Daix - centre Henri Thellier - 15^{ème} bureau

Emplacements facultatifs :

- 1 - avenue de la Liberté – côté centre pénitentiaire
- 2 - avenue du Parc des Sports – côté allée des Glaises

Fresnes, le 12 avril 2019

La Maire,
Pour la Maire et par délégation
L'adjointe à la Maire



Cécilia VALA

Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Mairie de Gentilly

COMMUNE DE GENTILLY

**ELECTION DES REPRESENTANTS AU PARLEMENT EUROPEEN
DU 26 MAI 2019**

ADRESSE DES PANNEAUX D’AFFICHAGE OBLIGATOIRES

N°1 - Salle des Fêtes de la Mairie, 6 rue du Docteur Ténine

N°2 - Ecole Primaire Victor Hugo, 1/3 allée des Platanes

N° 3 - Ecole Gustave Courbet, 10 rue du Président Allende

N°4 - Ecole Marie et Pierre Curie, 10 rue Jean Louis

N°5 - Ecole Primaire Henri Barbusse, 14 place Henri Barbusse

N°6 - Ecole Primaire Lamartine, 22/24 rue des Champs Elysées

N°7 - Ecole Jean Lurçat, Cité du Chaperon Vert, 2ème avenue

N°8 - Centre Municipal d’Activités Culturelles, 2 rue Jules Ferry

NB : Pas de panneaux d’affichage facultatifs.

**ELECTIONS DES REPRESENTANTS AU
PARLEMENT EUROPEEN DU 26 MAI 2019**

**LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE
ELECTORAL OBLIGATOIRES**

- 1°) 10, rue des Jardins (Face à la salle Jean-Marie Ducrot)
Cet emplacement dessert les bureaux de vote 1 et 2
- 2°) ESPACE CULTUREL – 11 rue des Jardins
Cet emplacement dessert le 3^{ème} bureau de vote
- 3°) ENTREE GROUPE SCOLAIRE DU CENTRE - 13, rue des Jardins
Cet emplacement dessert le 4^{ème} bureau de vote
- 4°) ENTREE GROUPE SCOLAIRE DES GARENNES – Rue du 8 mai 1945
Cet emplacement dessert les 5^{ème} et 6^{ème} bureaux de vote
- 5°) ENTREE GROUPE SCOLAIRE DES BLONDEAUX – Rue des Ecoles
Cet emplacement dessert les 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} bureaux de vote
- 6°) ENTREE GROUPE SCOLAIRE VALLEE AUX RENARDS – Rue Marc Sangnier
Cet emplacement dessert les 10^{ème} et 11^{ème} bureaux de vote
- 7°) ENTREE ECOLE PRIMAIRE VALLEE AUX RENARDS – rue Léon Blum
Cet emplacement dessert le 12^{ème} bureau de vote
- 8°) ENTREE GROUPE SCOLAIRE DU JARDIN PARISIEN – 26, rue Jules
Ferry
Cet emplacement dessert les 13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} bureaux de vote
- 9°) ENTREE GROUPE SCOLAIRE DE LALLIER – Rue Paul Hochart
Cet emplacement dessert les 17^{ème}, 18^{ème} et 19^{ème} bureaux de vote
(l'entrée de la Maison de quartier pour le bureau 19 se faisant par le groupe scolaire)

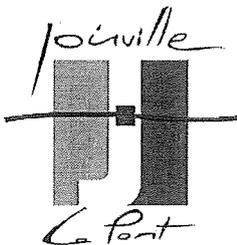
ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 26 MAI 2019

11^{ème} CANTON

IVRY-SUR-SEINE

• **EMPLACEMENTS OBLIGATOIRES**

Mairie – Esplanade Georges Marrane
Ecole élémentaire Albert Einstein – Allée du Parc
Salle Edouard Quincey – Allée Edouard Quincey
Ecole maternelle Maximilien Robespierre – 7 ter rue Robespierre
Espace Robespierre – 2 rue Robespierre
Collège Georges Politzer – 5/7 rue Fouilloux
Maison de la Citoyenneté – 25 rue Jean-Jacques Rousseau
Ecole Dulcie September – 5, allée Chanteclair
Ecole maternelle Danielle Casanova – 72 bis avenue Georges Gosnat
Groupe scolaire Orme au Chat – 3 place de l'Orme au Chat
Foyer Chevaleret – 4 rue Maurice Couderchet
Ecole élémentaire Irène et Frédéric Joliot-Curie A – 3 rue Truillot
Ecole Irène et Frédéric Joliot-Curie – 21/23 rue Saint-Just
Groupe scolaire Rosa Parks – 84/86, avenue de Verdun
Ecole élémentaire Anton Makarenko – 4 rue Jean Perrin
Ecole maternelle Jacques Solomon – 21 rue Gagnée
Collège Henri Wallon – 3 place Danton
Ecole Henri Barbusse – 7/9 rue Georgette Rostaing
Salle des Longs Sillons – 21 rue Barbès
Ecole maternelle Paul Langevin – 218 rue Marcel Hartmann
Ecole Guy Môquet – 28, rue Mirabeau
Ecole maternelle Jacques Prévert – 8 allée du Vieux Moulin
Ecole élémentaire du Petit-Ivry – 29/31 rue Baudin
Foyer Ambroise Croizat – 21 rue Jean-Marie Poulmarch
Ecole maternelle Gabriel Péri – 47 rue Gabriel Péri
Ecole élémentaire Henri Barbusse B – 8 rue Alexis Chaussinand
Maison de quartier Monmousseau – 17, rue Gaston Monmousseau
Ecole maternelle Rosalind Franklin – 7, rue Emile Blin



Election des représentants au Parlement européen du 26 mai 2019

8ème circonscription législative

ADRESSES DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE

EMPLACEMENTS OBLIGATOIRES :

- 1 – Centre Administratif, Place Georges Defert, 23 rue de Paris
- 2 – Ecole Maternelle et Primaire Simone Veil, 56 rue de Paris
- 3 – Relai d’Assistants Maternelles (RAM), 6 bis rue Henri Vel-Durand
- 4 – Ecole Primaire du Parangon, 41 boulevard du Maréchal Leclerc
- 5 – Ecole Primaire Eugène Voisin, 5 rue du Pourtour des Ecoles
- 6 – Ecole Maternelle Jean de la Fontaine, 31 boulevard de l’Europe
- 7 – Collège Jules Ferry, 47 bis boulevard de Polangis
- 8 – Ecole Maternelle de Polangis, 12 avenue Joseph Jouglu
- 9 – Ecole Primaire de Polangis Oudinot, 17/19 avenue Pierre Allaire
- 10 – Ecole Primaire de Palissy, 31 avenue des Platanes
- 11 – Gymnase Emile Lecuirot, 7 bis avenue du Président Wilson
- 12 – Ecole Maternelle P’tit Gibus, face au 7 ter avenue du Président Wilson

EMPLACEMENTS FACULTATIFS :

RAS

Election des représentants au Parlement Européen du 26 mai 2019

Canton n° 12 – Le Kremlin-Bicêtre



Adresse des emplacements d'affichage

Commune de: «Le Kremlin-Bicêtre»

Obligatoires

Adresse	Lieu	N° Bureau
Place Jean Jaurès	Mairie	B.V. n° 1
18bis, rue du Quatorze Juillet	Espace André Maigné	B.V. n° 2 - 3 - 4
Rue Rossel	Ecole Jean Zay	B.V. n° 5
84ter, avenue de Fontainebleau	Club Antoine Lacroix	B.V. n° 6
8-12, rue Carnot	Salle Municipale	B.V. n° 7
3bis, rue de Verdun-Lazare Ponticelli	Ecole Charles Péguy	B.V. n° 8 - 9 - 10
3, boulevard Chastenet de Géry	Centre de Loisirs Aimé Césaire	B.V. n° 11
10, rue Benoît Malon	Ecole Maternelle Pauline Kergomard	B.V. n° 12
25bis-29, avenue Charles Gide	Centre Social	B.V. n° 13
2, rue Jean Mermoz	Ecole Primaire Benoît Malon	B.V. n° 14 - 15
45bis, rue du Professeur Bergonié	Ecole Maternelle Benoît Malon	B.V. n° 16

Facultatifs

Adresses
25, avenue Docteur Antoine Lacroix
16, rue de l'Horizon
du 123 au 125, avenue de Fontainebleau
15, rue Roger Salengro

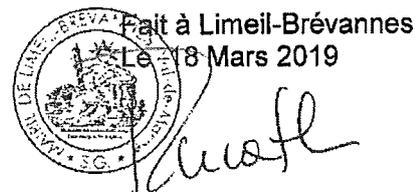
Commune de LIMEIL-BREVANNES

Elections des représentants au Parlement européen du 26 mai 2019

Emplacements d'affichage électoral obligatoires

- 1/ Hôtel de Ville – Place Charles de Gaulle (bureau 1).
- 2/ Ecole Maternelle Anatole France - 5 rue Pierre et Angèle Le Hen (bureaux 2 et 12).
- 3/ Ecole Elémentaire Piard - 28 rue Piard (bureau 3).
- 4/ Ecole Maternelle Paul Langevin – rue Louise du Pierry (bureau 4).
- 5/ Ecole Elémentaire Pablo Picasso – 57/59 avenue de Valenton (bureau 5).
- 6/ Ecole Maternelle Henri Wallon – 2/4 rue des Herbages de Sèze (bureau 6).
- 7/ Ecole Maternelle Jacques Prévert – 59 avenue de Valenton (bureau 7).
- 8/ Ecole Primaire Jean-Louis Marquèze – 5/7 rue Jean-Marie Prugnot (bureau 8).
- 9/ Ecole Elémentaire Anatole France – 22 avenue d'Alsace Lorraine (bureau 9).
- 10/ Ecole Maternelle Pierre Curie - Rue Pierre Curie (bureau 10).
- 11/ Stade Didier Pironi – 21 avenue Descartes (bureau 11).
- 12/ Centre Social Christian Marin - Place d'Aquitaine (bureau 13).

Fait à Limeil-Brévannes
Le 18 Mars 2019



Election des représentants au Parlement européen du 26 mai 2019
Liste des emplacements d'affichage

EMPLACEMENTS OBLIGATOIRES

- 1° - Mairie
- 2° - Foyer de la Mairie
- 3° - Ecole Elémentaire PARMENTIER
- 4° - Ecole Maternelle George SAND
- 5° - Ecole Maternelle Edouard HERRIOT
- 6° - Centre de Loisirs BUSTEAU
- 7° - Maison du Combattant
- 8° - Ecole Maternelle Alphonse DAUDET
- 9° - Foyer des Personnes Agées
- 10° - Ecole Victor HUGO
- 11° - Ecole Maternelle BERLIOZ
- 12° - Elémentaire Charles PEGUY
- 13° - Maternelle Charles PEGUY
- 14° - Centre Socio-culturel Liberté

BUREAUX DE VOTE

- N° 1 PERISTYLE MAIRIE
118, av. du Général de Gaulle
- N° 2 FOYER PARC DE LA MAIRIE
29, rue Pierre Sépard
- N° 3 Préau Ecole Elémentaire PARMENTIER B
57, av. du Général de Gaulle
- N° 4 Ecole Maternelle PARMENTIER A
57, av. du Général de Gaulle
- N° 5 Ecole Maternelle George SAND
1, rue Parmentier
- N° 6 Ecole Maternelle Edouard HERRIOT
87, rue du 11 Novembre 1918
- N°7 Centre de Loisirs BUSTEAU
7 avenue Busteau
- N°8 MAISON DU COMBATTANT
27 rue Jouët
- N° 9 Ecole Maternelle Alphonse DAUDET
4, rue du Général Koenig
- N° 10 FOYER DES PERSONNES AGEES
5, cours des Bruyères
- N° 11 CONSERVATOIRE MUNICIPAL
83, rue Victor Hugo
- N°12 Ecole Primaire Victor HUGO
85, rue Victor Hugo
- N° 13 Ecole Maternelle BERLIOZ I
9, rue de Mesly
- N° 14 Ecole Maternelle BERLIOZ II
9, rue de Mesly
- N° 15 Ecole Elémentaire Charles PEGUY
20, avenue de la Liberté
- N° 16 Ecole maternelle Charles PEGUY
20 avenue de la Liberté
- N° 17 Centre Socio-culturel Liberté
59 avenue de la Liberté

15° - Ecole élémentaire Jules FERRY	N° 18 Ecole Elémentaire Jules FERRY 218, rue Jean Jaurès
16° - Ecole maternelle Jules FERRY	N° 19 Ecole Maternelle Jules FERRY 218 bis, rue Jean Jaurès
17° - Ecole Louis Pasteur	N° 20 Ecole Elémentaire Louis PASTEUR 5 rue Bouley N° 37 Ecole Elémentaire Louis PASTEUR 5 rue Bouley
18° - Ecole élémentaire Paul BERT	N° 21 Ecole Elémentaire Paul BERT 37, av. du Général Leclerc
19° - Réfectoire de l'école Paul BERT	N° 22 Réfectoire de l'école élémentaire Paul BERT 4, rue Paul Bert
20° - Ecole Maternelle Paul BERT	N° 23 Ecole Maternelle Paul BERT 2, rue Paul Bert
21° - Maison pour Tous d'Alfort	N° 24 Maison pour Tous d'Alfort 1 rue du Maréchal Juin
22° - Gymnase St EXUPÉRY	N° 25 Gymnase SAINT EXUPÉRY 5 rue de Lorraine
23° - Ecole élémentaire St EXUPÉRY	N° 26 Ecole Elémentaire SAINT EXUPERY 13, rue de Lorraine N° 27 Ecole Elémentaire SAINT EXUPERY 11, rue de Lorraine N° 28 Ecole Maternelle SAINT EXUPERY 9, rue de Lorraine
24° - Espace Loisirs de CHARENTONNEAU	N° 29 Espace Loisirs de CHARENTONNEAU 122 rue Roger François
25° - Ecole RASPAIL	N° 30 Ecole Elémentaire RASPAIL 44, av. Georges Clémenceau N° 31 Ecole Elémentaire RASPAIL 44, av. Georges Clémenceau
26° - Ecole Maternelle RASPAIL	N° 32 Ecole Maternelle RASPAIL 67, rue Raspail
27° - Ecole Elémentaire CONDORCET	N° 33 Ecole Maternelle CONDORCET 2, rue de Vénus N° 34 Ecole Elémentaire CONDORCET 4, rue de Vénus N° 35 Ecole Elémentaire CONDORCET 4, rue de Vénus
28° - Centre de Loisirs PLANETES	N° 36 Centre de Loisirs PLANETES 9, rue de Marne

ABSENCE D'EMPLACEMENTS FACULTATIFS

DÉPARTEMENT
DU
VAL-DE-MARNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de MANDRES-LES-ROSES

CANTON
DU
PLATEAU BRIARD

Tél. : 01 45 98 88 34
Télécopie: 01 45 98 74 72

ELECTIONS EUROPEENES 26 MAI 2019

EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE (2)

Place des Tours Grises – 4 rue du Général Leclerc (emplacement **obligatoire**)

Place Charles de Gaulle - (emplacement **facultatif**)

ELECTION DES REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT EUROPÉEN DU 26 MAI 2019

ADRESSE DES EMPLACEMENTS D AFFICHAGE

Emplacements obligatoires :

- Rue Pierre Bezançon à l'entrée de la Place Charles de Gaulle (Mairie)
- 2 Avenue des Bruyères devant l'école primaire des Buissons
- Rue du Faubourg Saint Marceau devant l'école maternelle des Buissons
- Avenue des 40 arpents devant l'école de la Forêt

Emplacements facultatifs :

- Rond-Point des Bois
- Avenue de la Belle Image



nogent_{surmarne}

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT EUROPÉEN DU 26 MAI 2019

NOGENT-SUR-MARNE

EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE OBLIGATOIRES

Bureaux	Nom	Adresse
1	Mairie	Place Roland Nungesser
2	Hôtel des Coignard	150, grande rue Charles de Gaulle
3	École Maternelle Gallieni	2, rue des Clamarts
4 et 20	Salle Charles de Gaulle	70, grande rue Charles de Gaulle
5	Ecole Maternelle Val de Beauté	8, rue de la Muette
6 et 12	Pavillon Baltard	12, avenue Victor Hugo
7 et 21	École Primaire Paul Bert	46, rue Paul Bert
8 et 16	Centre de Loisirs	33, rue Guy Moquet
9 et 15	Salle des Fêtes	46, boulevard de Strasbourg
10 et 14	École Maternelle Fontenay	6, rue de Fontenay
11	Salle Polyvalente	8, rue du Port
13 et 23	L.E.P. LA Source	54, avenue de la Source
17	Club Beauté-Plaisance	6, rue du Maréchal Lyautey
18	Centre de Loisirs	6, avenue Madeleine Smith Champion
19	École Léonard de Vinci	2 ter, rue Jacques Kablé
22	Lycée Louis Armand	173, boulevard de Strasbourg



**ELECTIONS DES REPRESENTANTS
AU PARLEMENT EUROPEEN
DU 26 MAI 2019**

Emplacements obligatoires des panneaux d'affichage :

- Bureau n°1 : Hôtel de ville
2 rue Pierre Viénot
94880 NOISEAU
Panneaux sur la pelouse, entre la salle polyvalente et la mairie
- Bureau n°2 : Centre de loisirs C. Polat
1 rue Albert Camus
94880 NOISEAU
Panneaux accrochés
Sur les grilles extérieures du centre de loisirs
- Bureau n°3 : Ecole Jean Jaurès
Rue Léon Blum
94880 NOISEAU
Panneaux accrochés sur la grille extérieure de l'école
- Bureau n°4 : Salle des fêtes
1 rue Alexandre Milard
94880 NOISEAU
Panneaux sur le parking, en face de la salle des fêtes

Pas d'emplacement de panneaux facultatifs sur Noiseau

Direction des affaires générales

Centre administratif municipal
7, avenue Adrien Raynal
94310 Orly
01 48 90 20 75

**Elections des représentants au Parlement européen
Du 26 Mai 2019**

**ADRESSE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE
OBLIGATOIRES**

BUREAU 01 : NOUVELLE MAIRIE - Place François Mitterrand

BUREAU 02 : RESTAURANT SCOLAIRE JEAN MOULIN - 89 Ave de la Victoire

BUREAU 03 : MAISON DE L’ENFANCE - 4 Allée de la terrasse

BUREAU 04 : ECOLE MATERNELLE NOYER GRENOT - 12 Rue Pierre Corneille

BUREAU 05 : RESTAURANT SCOLAIRE ROMAIN ROLLAND - 17 Avenue Molière

BUREAU 06 : CENTRE CULTUREL - 1 Place Gaston VIENS

BUREAU 07 : RESTAURANT PABLO NERUDA - 33 Rue des Hautes Bornes

BUREAU 08 : RESTAURANT SCOLAIRE MARCEL CACHIN – 1 Square des F.Montgolfier

BUREAU 09 : ECOLE MATERNELLE FREDERIC JOLIOT CURIE - 16 Bis rue du Dr Calmette

BUREAU 10 : ECOLE PAUL ELUARD - 1 Rue Amundsen

BUREAU 11 : SALLE DE L’ORANGERIE - Parc Georges Méliès

BUREAU 12 : CENTRE ADMINISTRATIF – 7 Avenue Adrien Raynal

MAIRIE d'ORMESSON-SUR-MARNE

ELECTIONS EUROPEENNES DU 26 MAI 2019

EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL OBLIGATOIRES

Mairie : 10 avenue Wladimir d’Ormesson

Ecole Anatole France : 30 rue Anatole France

Groupe Jules Ferry : 2 rue d’Amboile

Ecole Jean de la Fontaine : 22 à 34 rue du centre

Foyer des Anciens – 1 Av. Wladimir d’Ormesson

Centre Culturel : 14-22 Av. Wladimir d’Ormesson

***Élection des représentants au Parlement Européen
du 26 mai 2019***

➤ Adresse des emplacements d'affichage :

Emplacement obligatoire

**Salle Antoinette Belly
Place de Boécourt
94520 Périgny-sur-Yerres**

***Emplacement facultatif*
(devant la Mairie)**

**Rue Paul Doumer
94520 Périgny-sur-Yerres**

Commune de : **LE PERREUX SUR MARNE**

Election des représentants au Parlement européen du 26 mai 2019

Liste des adresses des emplacements d'affichage

PANNEAUX OBLIGATOIRES

- | | |
|--------------------------------|---|
| 1 - Mairie | Place de la Libération (<i>bureau 1</i>) |
| 2 - Groupe Scolaire | 59 ave Georges Clémenceau (<i>bureaux 3-4-5</i>) |
| 3 - Les 4 saisons | 45 ave Gabriel Péri (<i>bureaux 15-16</i>) |
| 4 - Saut du Loup | 4 rue Jean d'Estienne d'Orves (<i>bureau 14</i>) |
| 5 - Groupe Scolaire | 154 ave Pierre Brossolette (<i>bureaux 6-7-8</i>) |
| 6 - Lycée Technique P. Doumer | 2 rue Paul Doumer (<i>bureau 9</i>) |
| 7 - Les Thillards | 64 rue de Nancy (<i>bureau 12-13</i>) |
| 8 - Centre Joffre | 98 ave du Maréchal Joffre (<i>bureau 20</i>) |
| 9 - Salle Charles de Gaulle | 147 ave du Général de Gaulle (<i>bureau 2</i>) |
| 10 - Ecole Maternelle Delattre | 45 rue de la Gaité (<i>bureaux 10-11</i>) |
| 11 - Groupe Scolaire | 10 rue Jules Ferry (<i>bureaux 17-18-19</i>) |



**ELECTION DES REPRESENTANTS AU PARLEMENT
EUROPEEN DU 26 MAI 2019**

Commune de: LE PLESSIS-TREVISSE

**ADRESSE DES EMPLACEMENTS
D’AFFICHAGE OBLIGATOIRES**

- Mairie : **1 emplacement** 36 Avenue Ardouin (bureaux 1 et 2)

- Espace Paul Valéry : 72/74 Avenue Ardouin
1 emplacement sur l’Avenue Ardouin

1 emplacement sur l’Avenue Kiffer
Bureaux 3 – 6 – et 9

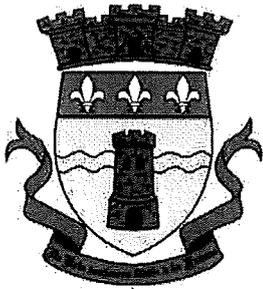
- Ecole Saint-Exupéry : **1 emplacement** 87 Avenue du Général de Gaulle (bureau 10)

- Ecole du Val Roger : **1 emplacement** 5 Avenue du Tramway (bureaux 5 et 8)

- Ecole primaire Marbeau : **1 emplacement** 31 Avenue Marbeau (bureaux 4 et 7)

- Ecole Jean Moulin : **1 emplacement** 34 Avenue Bertrand (bureau 11)

TOTAL : 7 emplacements



VILLE DE LA QUEUE EN BRIE

Département du Val de Marne

08/04/2019

Canton : Plateau Briard

Election des représentants au Parlement Européen du 26 mai 2019

ADRESSES DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE

Emplacements obligatoires :

Bureau 1 Hôtel de Ville	- Avenue du Maréchal Mortier, devant la plaine de jeux
Bureau 2	- Route de Villiers, devant l'école Lamartine II
Bureau 3	- Rue des Clématites, devant l'école Pauline Kergomard
Bureau 4 Bureau 8	- Rue Jean Jaurès, niveau école (emplacement commun aux bureau 4 et 8)
Bureau 5	- Route de Villiers, clôture du Stade Léo Lagrange
Bureau 6	- Angle Chemin de Gournay - Route de Combault
Bureau 7	- Rue Dunoyer de Ségonzac, face au parking de l'école Jean Zay

N.B : Aucun emplacement facultatif n'est prévu

COMMUNE DE RUNGIS

2019
Circonscription législative n°7
Canton n°19

Élection des représentants au Parlement européen du 26 mai 2019

Emplacements affichages obligatoires :

Bureaux N°1 et N°2 :

Grange Sainte-Geneviève 13 rue Sainte-Geneviève 94150 Rungis

Bureau N°3 :

Groupe scolaire les Antes 1 rue Guillaume Colletet 94150 Rungis

Bureau N°4 :

Ecole élémentaire la Grange 13/15 rue de la grange 94150 Rungis

COMMUNE DE RUNGIS

2019
Circonscription législative n°7
Canton n°19

Élection des représentants au Parlement européen du 26 mai 2019

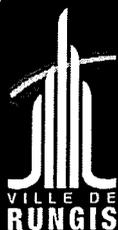
Emplacements affichages facultatifs :

Espace du sport :

2 Rue des Halliers, 94150 Rungis

Ecole des sources :

5 Petite Voie des Fontaines, 94150 Rungis





SAINT-MANDÉ

VILLE DE SAINT-MANDÉ

Le 26 mars 2019

ACCUEIL UNIQUE

Affaire suivie par Antoine HUMBERT

☎ 01 49 57 78 30

**Election des représentants au Parlement européen du 26 mai 2019
Commune de : SAINT-MANDÉ**

Adresse des emplacements d'affichage

▪ **Emplacements obligatoires**

- | | |
|------------------------------------|---|
| - Hôtel de ville | 10 place Charles Digeon / Avenue de Liège |
| - Ecole Charles Digeon | 24 rue du Commandant Mouchotte |
| - Ecole primaire Paul Bert | 3 rue Paul Bert |
| - Ecole maternelle Paul Bert | 10 rue Cailletet - 75012 PARIS |
| - Centre Jean Bertaud | 19 avenue Joffre |
| - Ecole maternelle de la Tourelle | 14 rue Plisson |
| - Salle J.P Goude | 2 bis avenue Pasteur |
| - Ecole Emilie et Germaine Tillion | 20 boulevard de la Guyane |

Pour le Maire et par délégation,
Julien WEIL,
adjoint au Maire chargé
de la Culture, la Communication,
le Développement Numérique
et l'Administration Générale



ACCUEIL UNIQUE

10 place Charles Digeon – 94160 Saint-Mandé

☎ 01 49 57 78 30 - télécopie 01 49 57 78 33

accueil-unique@mairie-saint-mande.fr

horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

le samedi de 9h15 à 12h30



ÉLECTIONS
AFFAIRES DIVERSES
Pièces d'identité

VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Election des représentants au Parlement Européen du 26 Mai 2019

ADRESSE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES

1 ^{er} emplacement	Mairie de Saint-Maur	côté est de la Mairie av Emile Zola	(Bureaux 1, 2 et 3)
2 ^{ème} emplacement	Ecole Edith Cavell	52/62, avenue Miss Cavell	(Bureaux 4 et 5)
3 ^{ème} emplacement	Maternelle Le Parc Tilleuls	19, place des Tilleuls	(Bureaux 6 et 7)
4 ^{ème} emplacement	Maison de Quartier Champignol	114, boulevard de Champigny	(Bureau 8)
5 ^{ème} emplacement	Primaire le Parc Tilleuls	18, place des Tilleuls	(Bureau 9)
6 ^{ème} emplacement	Primaire le Parc Tilleuls	16, place des Tilleuls	(Bureau 10)
7 ^{ème} emplacement	Centre de Loisirs de l'Est	18, avenue de l'Est	(Bureau 11)
8 ^{ème} emplacement	Primaire de l'Est	16, avenue de l'Est	(Bureau 12)
9 ^{ème} emplacement	Maternelle de l'Est	14, avenue de l'Est	(Bureau 13)
10 ^{ème} emplacement	Primaire Champignol	12, rue Gaston	(Bureaux 14, 15 et 16)
11 ^{ème} emplacement	Maternelle Cazaux	65, avenue du Bac	(Bureaux 17, 18 et 19)
12 ^{ème} emplacement	Primaire Michelet	66, avenue du Bac (portail)	(Bureaux 20, 21 et 22)
13 ^{ème} emplacement	Maternelle Jules Ferry	60, rue Jules Ferry (portail)	(Bureau 23)
14 ^{ème} emplacement	Primaire Bled	74, avenue Henri Martin	(Bureaux 24, 25 et 44)
15 ^{ème} emplacement	Médiathèque Germaine Tillion	38, avenue Gambetta	(Bureau 26)
16 ^{ème} emplacement	Primaire Diderot	27, rue Louis Braille	(Bureaux 27 et 28)
17 ^{ème} emplacement	Maternelle Marinville	45, avenue Marinville porte cochère	(Bureau 29)
18 ^{ème} emplacement	Primaire Marinville	31, avenue de la Libération	(Bureau 30)
19 ^{ème} emplacement	Primaire Marinville	34, avenue Godefroy Cavaignac	(Bureau 31)
20 ^{ème} emplacement	Maternelle Nicolas Gatin	10, rue de La Varenne	(Bureaux 32, 33 et 34)
21 ^{ème} emplacement	Gymnase Rabelais	6, rue du Pont de Créteil	(Bureau 35)
22 ^{ème} emplacement	Maternelle Schaken	5 bis, avenue des Îles	(Bureau 36)
23 ^{ème} emplacement	Gymnase d'Arsonval	5, Villa Vernier	(Bureaux 37 et 38)
24 ^{ème} emplacement	Groupe scolaire Les Châlets	11, villa Jarlet	(Bureaux 39 et 40)
25 ^{ème} emplacement	Primaire La Pie	5, avenue d'Arromanches	(Bureau 41)
26 ^{ème} emplacement	Primaire La Pie	3, avenue d'Arromanches	(Bureau 42)
27 ^{ème} emplacement	Salle Associative	134 rue Garibaldi	(bureau 43)
28 ^{ème} emplacement	Archives Municipales	19-23, avenue d'Arromanches	(Bureau 45)
29 ^{ème} emplacement	Maternelle La Pie – préau	10 rue Mirabeau	(Bureaux 46 et 47)
30 ^{ème} emplacement	Maternelle La Pie - Annexe	6, rue Mirabeau	(Bureau 48)
31 ^{ème} emplacement	Stade des Corneilles	47, boulevard des Corneilles	(Bureau 49)
32 ^{ème} emplacement	Primaire des Mûriers	Place de Molènes	(Bureaux 50 et 51)
33 ^{ème} emplacement	Maison de Quartier des Mûriers	Avenue Albert 1 ^{er}	(Bureaux 52, 53 et 54)

pas d'emplacement d'affichage facultatif



Ville de Saint-Maurice

Val-de-Marne

COMMUNE DE SAINT-MAURICE

ELECTION DES REPRESENTANTS AU PARLEMENT EUROPEEN DU 26 MAI 2019

LISTE DES EMPLACEMENTS DES PANNEAUX ELECTORAUX

BUREAU DE VOTE	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS OU SONT APPOSES LES PANNEAUX
	EMPLACEMENTS OBLIGATOIRES
BV 1	HALL DE L'ESPACE DELACROIX – 27 rue du Maréchal Leclerc
BV 2	ESPACE SPORTIF « LE VERSEAU » - 30 rue du Maréchal Leclerc
BV 3 ET 4	ECOLE DES SUREAUX – 4 rue des Sureaux/22 rue des Epinettes (Angle)
BV 5	ECOLE ROGER REVET – 5 rue Eugène Delacroix
BV 6	RESIDENCE DE PRESLES – 41 avenue du Chemin de Presles
BV 7 – 8 - 9	ECOLE MIXTE GRAVELLE – Place Montgolfier
	EMPLACEMENT FACULTATIF
	NÉANT

Santeny



**ELECTION DES REPRESENTANTS AU PARLEMENT EUROPEEN
DU 26 MAI 2019**

CANTON N° 16

INTITULÉ DU CANTON : PLATEAU BRIARD

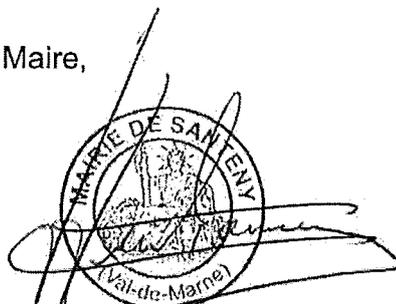
Commune de Santeny (94440)

Emplacements d'affichage obligatoires :

- Espace Montanglos
2 route de Marolles
94440 SANTENY
- ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)
Voie aux vaches
94440 SANTENY
- Mairie
Place du Général de Gaulle
94440 SANTENY

Aucun emplacement d'affichage facultatif

Le Maire,



Jean-Claude GENDRONNEAU

R
é
p
u
b
l
i
q
u
e

F
r
a
n
ç
a
i
s
e

D
é
p
a
r
t
e
m
e
n
t

d
u

V
a
l

d
e

M
a
r
n
e

Election des représentants au Parlement européen
du 26 mai 2019

Commune de Sucy-en-Brie

EMPLACEMENTS AFFICHAGE

Nombre	<u>Emplacement d'affichage obligatoire</u>		
1	B.01	Salle des Fêtes « Espace Jean-Marie POIRIER »	Parc Montaleau
2	B.02 et B.12	6 rue des Ecoles	devant le groupe scolaire du Centre
3	B.03	7 boulevard Louis Boon	devant le groupe scolaire
4	B.04 et B.18	rue Estienne d'Orves	devant le groupe scolaire
5	B.05	rue de la Cité Verte	devant le groupe scolaire primaire de la Cité Verte
6	B.06	rue du Grand Val	devant le groupe scolaire de la Fosse
7	B.07	rue de la République	devant le groupe scolaire des Noyers
8	B.08	30 boulevard de la Liberté	devant l'école maternelle des Bruyères
9	B.09	Parc de la Cité Verte	devant la cantine Cité Verte, réfectoire de l'école maternelle
10	B.10 et B.17	48/50 avenue du Fort	devant l'école maternelle de la Fontaine de Villiers
11	B.11	Rue de la procession	devant l'école maternelle de la Procession
12	B.13	30 rue Montaleau	devant l'école maternelle Montaleau
13	B.14	27/29 rue du Grand Val	devant le centre culturel
14	B.15	2, place de la Fraternité	Centre Social du Rond d'Or
15	B.16	boulevard de la Liberté	devant l'école primaire des Bruyères



Election des représentants au Parlement européen
du 26 mai 2019

Adresses des emplacements d'affichage obligatoires :

1	Centre de Loisirs Lionel Terray – 39 avenue René Panhard
2	Groupe scolaire Romain Gary – 1 rue Romain Gary
3	Groupe scolaire Saint-Exupéry – 86 avenue de Versailles –
4	Groupe scolaire Charles Péguy – 91 avenue du Général de Gaulle
5	Groupe scolaire Schuman – 60 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny (les panneaux seront disposés en face du 51-53 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny)
6	Groupe scolaire Camille Claudel – Place du Général Leclerc
7	Groupe scolaire Paul Eluard – Place du Général Leclerc
8	Groupe scolaire Jeanne d'Arc – rue Jeanne d'Arc
9	Annexe de Grignon – 1 rue Simone Veil

Ville de

Valenton

Valenton, le

26 MARS 2019

Préfecture du Val de Marne
Monsieur le Préfet

21- 29 rue du Général de Gaulle - MARNE
94038 CRETEIL

27 MARS 2019

ARRIVÉE

Service Élections

tel. 01.43.86.37.37

fax. 01.43.86.37.31

e-mail veronique.decadaran@ville-valenton.fr

Objet : Élection des représentants au parlement européen du 26 mai 2019
Constitution des dossiers d'information

Élection des représentants au Parlement européen du 26 mai 2019 Commune de : Valenton

Emplacement Affichage :

6 emplacements obligatoires

- 48, rue du Colonel Fabien- Mairie
- Place Paul Vaillant Couturier – École Casanova
- Allée Gabriel Fauré – Groupe scolaire Wallon
- 85, rue Sacco et Vanzetti- École Langevin
- Rue Francisco Ferrer- École Cachin
- Parvis des droits de l'enfant – École Jaurès

Aucun emplacement facultatif



Pour Le Maire et par délégation
L'adjointe
Hélène SIVIER

Hôtel de Ville
48, rue du Colonel Fabien
94460 Valenton
www.ville-valenton.fr



ELECTION DES REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT EUROPEEN

DU 26 MAI 2019

ADRESSE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE OBLIGATOIRES

- 1) 4 rue d’Yerres - École de la Mairie (Bureaux 1 et 2)
- 2) Fief - 49 rue du Lieutenant Dagorno (Bureau 3)
- 3) rue du Réveillon – face à l’école maternelle (Bureau 4)
- 4) 40 rue de Cerçay (Bureaux 5 et 6)
- 5) 44 bis rue de Brunoy (Bureau 7)
- 6) 9 rue du Bois d’Auteuil – Ecole primaire Mélanie Bonis (Bureau 8)



ELECTION DES REPRESENTANTS
AU PARLEMENT EUROPEEN
DU 26 MAI 2019

République Française
Liberté • Egalité • Fraternité

Hôtel de Ville
Esplanade Pierre-Yves-Cosnier
94807 Villejuif Cedex

Tél. 01 45 59 20 00
Fax 01 45 59 22 22

www.villejuif.fr

EMPLACEMENTS AFFICHAGE

OBLIGATOIRES (à proximité bureau de vote)

Bureaux	Ecole	Adresse
1 et 17	Mairie salle du Conseil	Esplanade Pierre-Yves Cosnier
2	Médiathèque	Esplanade Pierre-Yves Cosnier
3 et 4	Ecole Jean Vilar	10bis rue René Hamon
5,6 et 16	Groupe scolaire Georges Sand	16/18 Sentier Rabelais
8,9 et 18	Groupe scolaire Joliot Curie	56 Rue J.B Baudin
10	Ecole des Hautes bruyères	18/20 avenue des Hautes Bruyères
11,19 et 31	Groupe scolaire Marcel Cachin	23 Rue de Chevilly
12	Maison Pour Tous G.Philippe	118 rue Youri Gagarine
13,30	Groupe scolaire Paul Langevin	1 rue Jean Mermoz
14 et 32	Ecole maternelle Karl Marx	49 Avenue Karl Marx
15	Ecole Robert lebon	7 Rue Lamartine
20	Annexe Ambroise Croizat	2 rue Ambroise Croizat
21 et 22	Ecole élémentaire Pasteur	48 rue Pasteur
23	Ecole maternelle Pasteur	69 rue Pasteur
7,24 et 25	Groupe scolaire Henri Wallon	29 rue Sacco et Vanzetti
26 et 34	Ecole Robespierre	11 rue Robespierre

27,28 et 29	Groupe scolaire Paul Vaillant-Couturier	4 place P.Eluard
33	Maison des Parents	20 rue des Villas

FACULTATIFS

	Hôpital Paul Guiraud	54 Avenue de la République
	Hopital Paul Brousse	14 Avenue Paul Vaillant-Couturier
	Métro Paul Vaillant-Couturier	Boulevard M.Gorki



République française

Villeneuve-le-Roi

Election des représentants au Parlement européen du 26 mars 2019

Adresses des emplacements d'affichage obligatoires et facultatifs

Emplacements obligatoires :

Hôtel de ville – Place de la vieille église

Maternelle Cités Unies – rue Henri Dunant

Groupe scolaire Hauts Pays – 154 avenue de la République

Groupe scolaire Paul Painlevé – 118 avenue Paul Painlevé

Ecole Jules Ferry – 26 rue des tilleuls

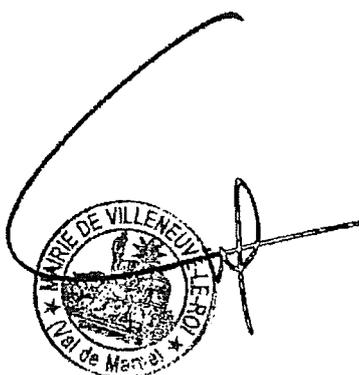
Groupe scolaire Paul Bert – 49 rue Paul Bert

Emplacements facultatifs :

Avenue Le Foll (entrée pont de Villeneuve Saint Georges)

Place Amédée Soupault

Route d'Orly (place du 19 mars)



LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ  Villeneuve Saint Georges	ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT EUROPÉEN DU 26 MAI 2019 Commune de VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
--	---

**ADRESSES DES EMPLACEMENTS
 D’AFFICHAGE OBLIGATOIRES**

Bureau n°1	8 AVENUE CARNOT	FOYER JEAN COCTEAU
Bureau n°2	PLACE PIERRE SEMARD	HOTEL DE VILLE
Bureau n°3	9 RUE DE CROSNE	CONSERVATOIRE
Bureau n°4	RUE FRANCIS MARTIN	ECOLE BERTHELOT
Bureau n°5	12 RUE GARIBALDI	ECOLE VICTOR DURUY
Bureau n°6 Bureau n°7	RUE CONDORCET	ECOLE CONDORCET A ECOLE CONDORCET B
Bureau n°8	PLACE MOULIERAT	ECOLE PAUL BERT MATERNELLE
Bureau n°9 Bureau n°10	36, AVENUE ANATOLE FRANCE (Devant le groupe scolaire Anatole France)	ECOLE ANATOLE FRANCE A ECOLE ANATOLE FRANCE B
Bureau n°11 Bureau n°12	111- 113 AVENUE ANATOLE FRANCE	ECOLE MARC SEGUIN A ECOLE MARC SEGUIN B
Bureau n°13	RUE ALBERT CAMUS	ECOLE LA FONTAINE
Bureau n°14	RUE SAINT EXUPERY	ECOLE SAINT EXUPERY

Téléphone : 01 43 86 38 00 - Télécopie : 01 43 89 84 88
 Hôtel de Ville - Place Pierre Sémard - 94191 Villeneuve-Saint-Georges CEDEX



Villiers-sur-Marne

**ELECTION DES REPRESENTANTS AU PARLEMENT EUROPEEN
DU 26 MAI 2019**

**ADRESSE DES EMBLEMES D'AFFICHAGE
OBLIGATOIRES**

- EMPLACEMENT N° 1** Salle des Fêtes Georges Brassens – rue Boieldieu (Bureaux 1 – 2-~~3~~)
- EMPLACEMENT N° 2** Ecole Léon Daurer – rue Maurice Berteaux (Bureau 4)
- EMPLACEMENT N° 3** Escalier –2 place Charles Trenet (Bureaux 5 – 6)
- EMPLACEMENT N° 4** Ecole Albert Camus – 2 avenue Nelson Mandela (Bureau 7)
- EMPLACEMENT N° 5** Ecole Jeanne & Maurice Dudragne –rue Dudragne (Bureau 8)
- EMPLACEMENT N° 6** Ecole Jeanne & Maurice Dudragne –avenue Montrichard (Bureau 9)
- EMPLACEMENT N° 7** Ecole Jean Renon – route de Combault (Bureaux 10- 12)
- EMPLACEMENT N° 8** Crèche Pimprenelle et Nicolas – avenue de la Chênaie (Bureau 11)
- EMPLACEMENT N° 9** Maison de quartier des Nangues – rue Léon Blum (Bureau 13)
- EMPLACEMENT N° 10** Ecole Jean Jaurès – rue Louise Adélaïde (Bureaux 14 - 15)
- EMPLACEMENT N° 11** Ecole Edouard Herriot – avenue des Luats (Bureaux 16 – 17)
- EMPLACEMENT N° 12** Réfectoire scolaire Jacques Brel – rue Maurice Berteaux (Bureau 18)

PAS D'EMPLACEMENT FACULTATIF

Hôtel de Ville - 94355
Villiers-sur-Marne cedex
Tél. : 01 49 41 30 00
Fax : 01 49 41 31 99

*Prière de libeller votre
courrier à l'adresse de
Monsieur le Maire,
Député honoraire*

EMPLACEMENT D’AFFICHAGE ELECTORAL

ELECTION DES REPRESENTANTS AU PARLEMENT EUROPEEN – 26 MAI 2019

EMPLACEMENTS OBLIGATOIRES (Bureaux de vote)

- 1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} Bureaux Place du Général Leclerc
4^{ème} – 6^{ème} – 7^{ème} Bureaux Avenue de Vorges
5^{ème} Bureau..... 5 rue de la Liberté
8^{ème} - 9^{ème} - 10^{ème} Bureaux 106 rue Diderot
11^{ème} – 12^{ème} Bureaux du 11 rue Clément Viénot à l'angle rue de l'Industrie
13^{ème} – 14^{ème} – 15^{ème} Bureaux Centre Technique Municipal, avenue Paul Déroulède
16^{ème} – 17^{ème} Bureaux du 7 au 9 avenue Lamartine
18^{ème} – 19^{ème} Bureaux 16 rue Jean Moulin
20^{ème} – 21^{ème} – 23^{ème} Bureaux..... du 24 rue Victor Basch et angle Villa du Gymnase
22^{ème} Bureau..... du 1 au 3 rue de l'Egalité
24^{ème} – 25^{ème} Bureaux Place Renon
26^{ème} Bureau..... 11 et 13 rue Georges Huchon
27^{ème} - 28^{ème} - 29^{ème} – 30^{ème} Bureaux... 1 et 3 rue du Maréchal Maunoury
31^{ème} Bureau..... 19 avenue des Murs du Parc

EMPLACEMENTS SUPPLEMENTAIRES

- 3 rue de la Bienfaisance, face avenue Paul Déroulède
- Place Jean Spire Lemaître
- 1 rue de Fontenay
- 34 et 38 rue Céline Robert



ville de vitry sur seine

«ÉLECTIONS EUROPÉENNES 26 MAI 2019» LISTE DES EMPLACEMENTS DES PANNEAUX ÉLECTORAUX

CANTON N°24: VITRYSUR SEINE 1 (NORD)

N° DE BUREAUX	ADRESSES DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE EMPLACEMENTS OBLIGATOIRES
30	Collège Gustave Monot 20, rue Carpeaux
31-32	Ecole Maternelle Charles Perrault 20 bis, rue Edouard Til
33	Ecole Élémentaire Joliot-Curie B 12, rue Saint Germain
34	Ecole Maternelle Jean Jaurès 12, rue Désiré Granet
35-44	Palais des Sports Maurice Thorez 2, avenue Henri Barbusse
36	Ecole Élémentaire Diderot 6, rue Lakanal
37	Ecole Élémentaire Marcel Cachin 91, rue Jules Lagaisse
41-43	Ecole Élémentaire Jean Moulin 30, rue Audigeois
42	Salle Robespierre Haute 1, allée du Puits Farouche
45	A.L.E.F 14/16, rue Germain Pinson
46	Salle Municipale Auber 18, rue Auber
47	Ecole Maternelle des Malassis 22, voie Glück
48	Stade Roger Couderc 40, rue Auber
49	Ecole Maternelle Louise Michel 21/29, rue de la Concorde
50	Centre de Quartier Jean Bécot 19, rue de la Fraternité
51-52	Ecole Élémentaire Henri Wallon 99, rue Louise Aglaé Cretté
53	Foyer Paul et Noémie Froment 64, rue Louise Aglaé Cretté
54-55	Ecole Élémentaire Montesquieu 20/22, avenue Anatole France
56	Ecole Maternelle Eva Salmon 42/60 rue Charles Fourier
57	Centre de Quartier du Port-à-l’Anglais 53 bis, rue Charles Fourier

ADRESSES DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE EMPLACEMENTS FACULTATIFS	
1 -	Place Pierre Sémard
2 -	Cité Robespierre – (Avenue Maximilien Robespierre devant le cinéma)
3 -	Lycée Jean Macé 34, rue Jules Ferry
4 -	Angle du Boulevard de Stalingrad et de l’allée Pierre Lamouroux
5 -	Angle du Quai Jules Guesde et de la rue Charles Fourier – (le long de la clôture du parc)

CANTON N°25: VITRY SUR SEINE 2 (SUD)

N° BUREAU	ADRESSES DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE EMPLACEMENTS OBLIGATOIRES
1	Hôtel de Ville 2, avenue Youri Gagarine
2-3	Ecole Elémentaire Paul Eluard 1/3 Rue de Burnley
4-5	Ecole Maternelle Jules Verne 9/11, avenue de la Commune de Paris
6-7	Ecole Maternelle Victor Hugo 103/109, avenue Rouget de Lisle
8	Centre de Quartier du Colonel Fabien 3/5, rue Verte
9-10	Ecole Maternelle et Elémentaire Paul Langevin Rue Gérard Philippe
11-12-13	Ecole Maternelle et Elémentaire Eugénie Cotton 31/35, impasse André Kommer
14-15	Ecole Elémentaire Jean Jaurès 8, rue Désiré Granet
17-18	Ecole Elémentaire Anatole France 133, rue Balzac
19	Ecole Elémentaire Blaise Pascal 60, rue Victor Ruiz
20-22	Ecole Maternelle et Elémentaire Joliot-Curie A 8, rue du 18 Juin 1940
21	Stade Omnisports 94, rue Gabriel Péri
23	Ecole Maternelle Pauline Kergomard 31/33, rue Camille Blanc
24	Ecole Maternelle Danielle Casanova 5, rue du 10 Juillet 1940
25-26	Ecole Elémentaire Makarenko 31, rue Ampère

ADRESSES DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE EMPLACEMENTS FACULTATIFS	
1-	Marché du Moulin Vert (Rue Maurice Coquelin /Angle Rue Frédéric Mistral)
2-	Rue Edouard Tremblay (clôture du collège Adolphe Chérioux)
3-	9, quai Jules Guesde
4-	Place Paul Froment
5-	Gare S.N.C.F. des Ardoines (Rue Léon Geffroy)
6-	Parking LECLERC (rue Eugène Hénaff)
7-	Avenue du 8 Mai 45 (côté Mail / le long de la résidence Rosenberg)